

RÈGLEMENT DU PROGRAMME

Règlement découlant des lois irlandaises

- 1) Les élèves doivent se conformer aux lois du pays d'accueil (IRLANDE).
- 2) La possession ou l'utilisation de drogues illégales est interdite.
- 3) Tous les élèves participant à ce programme ne sont pas autorisés à acheter ou à boire des boissons alcoolisées.
- 4) Il est interdit de fréquenter des PUBS ou des NIGHT CLUBS.
- 5) Il est interdit de conduire un véhicule à moteur durant le séjour.
- 6) Il est interdit aux élèves de participer à des activités de parachutisme, de vol libre, de saut à l'élastique et de saut en parachute ou à tout autre comportement dangereux ou inapproprié mettant en danger leur propre sécurité ou celle des autres.
- 7) Les élèves ne sont pas autorisés à des activités sexuelles qui pourraient être considérés comme inappropriés.
- 8) Les élèves doivent se conformer aux règles de voyage de SPIL - voir les formulaires d'autorisation de voyage (TPF).
- 9) Un comportement agressif, nuisible ou violent entraîne l'interruption immédiate du programme.

Toute infraction aux 9 règles ci-dessus entraîne le renvoi immédiat du programme.

Règlement interne SPIL

- 1) Les élèves ne sont pas autorisés à fumer dans la maison de la famille d'accueil ou à l'école.
- 2) Les élèves doivent toujours être conscients de leur responsabilité en tant qu'élève en échange et faire un effort déterminé pour représenter leur pays de manière positive.
- 3) Les élèves doivent suivre le règlement de l'école, assister à l'école tous les jours, faire tous les devoirs et essayer de maintenir une moyenne de niveau "3" dans toutes les matières et respecter le code vestimentaire de l'école.
- 4) Les élèves doivent faire preuve de respect envers leur famille d'accueil et agir comme un membre de la famille en suivant les règles familiales et en aidant volontairement aux tâches ménagères.
- 5) Les élèves ne doivent pas discuter des affaires privées de leur famille d'accueil avec leurs camarades.
- 6) Les élèves ne peuvent pas changer de famille d'accueil ou d'école de leur propre initiative (sauf raison majeure).

- 7) Les élèves doivent respecter leurs représentants SPIL et suivre leurs instructions.
- 8) Les visites de parents ou d'amis du pays d'origine perturbent le processus d'intégration et ne sont pas autorisées sans l'accord du coordinateur du programme SPIL. Le cas échéant, elles ont lieu au 2^{ème} semestre exclusivement, et les vacances de mi-trimestre en février ou les vacances de Pâques s'y prêtent particulièrement.
- 9) Les élèves ne peuvent pas s'adonner à l'art corporel pendant leur séjour en Irlande (tatouages, piercing).

Toute infraction à l'un des points de règlement ci-dessus sera examinée au cas par cas et pourra entraîner le renvoi du programme.

Ces règles sont conçues pour donner à chacun les bases d'une expérience d'accueil réussie, sûre et satisfaisante. Une copie de ce règlement est remise à la famille d'accueil. La famille d'accueil compte sur le fait qu'il soit compris et accepté.

La première section relative aux lois irlandaises est particulièrement importante. Tout étudiant qui n'adhère pas aux points y relatifs peut être exclu du programme et renvoyé chez lui.

En cas de non-respect des règles internes SPIL, l'élève est placé en période probatoire pour déterminer une évolution positive de son comportement.

Le non-respect persistant des règles internes de SPIL entraîne l'expulsion du programme.

J'ai pris connaissance de ce règlement et déclare en accepter les termes.

Nom de l'élève : _____

Prénom de l'élève : _____

Date : _____

Signature de l'élève : _____

Signature du-des représentants légal-aux: _____